

GAZETTE DU JOUR.

FRANÇAIS, 4e grands évènemens le préparent; je suis en Vedette: vout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, ie vous en instruis, ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sui l'heure.

Du Lundi 29 Juillet 1793.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ace

la nt r çu

de

012

nux

isces

15-

il

-51

11-

et

ué.

us-

les

et

ées

10

115-

t de

aire

ide,

sont

sité.

nne.

Coblentz, le 15 Juillet. — On assure que le prince de Cobourg a annoncé aux princes français à Hamm, qu'il étoit à propos qu'ils envoyassent un de leurs commissaires, peur exercer ses fonctions à Condé et à Valenciennes, dès que cette place seroit prise. On croit qu'elle tiendra encore 3 semaines.

A en croire pourtant les Autrichiens et les Prussiens qui se trouvent ici, ces deux cours n'ont point approuvé la démarche que Monsieur vient de faire si précipitamment de se déclarer Régent.

Francsort, le 17 Juillet. — La nouvelle couroit hier que Merlin avoit profité d'une sortie de la garnison de Mayence, pour s'évader déguisé en paysan. Aujourd'hui on assure qu'il n'est plus à Mayence; on fait courir le bruit qu'il a été tué, d'autres disent qu'il est péri d'une mort violente.

Le siège de Mayence est toujours poussé avec une grande activité. La garnison tient bon, parce qu'elle sait qu'elle doit reçevoir bientôt du secours.

FRANCE.

Morseille, le 18 Juillet. - L'assemblée élec-

torale a nommé un département definitif, qui a eu les suffrages de tout le monde. On dit que depuis 1789, il n'y a pas eu une assemblée pareille à celle-ci; qu'il n'y a eu de combat que pour l'honnêteré et la générosiré. En un mot, on y a reconnu ce grand principe que la justice seule peut inspirer la confiance, et que de la confiance naît l'union, la véritable union...

Les sections se sont également levées dans la ville de Toulon : leurs députés près celles de Marseille sont actuellement ici.

Lyon, le 20 Juillet.—Hier toutes les sections ont arrêté qu'elles s'enrôloient toutes et toutes entières pour la force départementale, qu'elles étoient en état de réquisition permanente, que les magasins seroient fermés, que la garde nationale seroit organisée, qu'on itoit à l'exercice le matin jusqu'à 7 heures, de-la à l'assemblée de section....

Tous sont animés du plus grand dévouement tous ont sollicité des réquisitions pour partir; les douze-cents hommes envoyés à St. Etienne ont été levés en 2 heures de temps. Que les administrations disent un mot, et dix mille hommes armés, équipés, se porteront à l'en droit qu'on leur désignera.

Aucune nouvelle sure du midi, beaucoup d'On dit inutiles à rapporter ; la nouvelle la moins douteuse, c'est que les Marseillais qui s'étoient repliés sur Avignon et l'avoient évacué, ont trouvé au passage de la Durance un renfort qui venoit à leur secours, avec une artillerie formidable, alors ils sont rentrés dans Avignon, ont fait main basse sur les traîtres qui leur avoient échappé. Ce qu'il y a de sûr encore, c'est qu'il est parti le 15 de Marseille un renfort pour rejoindre le bataillon qui marche contre Paris. Incessamment une nouvelle force doit suivre encore la même destination; l'impétueux Marseillais, non moins indigné contre nos brigandeaux que contre les rois, veut se lever en masse. On abandonne toutes affaires...

Environ 60 des négociants de Lon qui alloient à la foire de Beaucaire ont été ariêtés; les filets sont tendus à Montelimart, et pour préserver les habitans de la contagion anti-anarchique, Dubois - Crancé fait faire à tous ceux qui ont respiré l'air de Lyon une quarantaine peu salubre; peut-être cette captivité n'est-elle qu'une juste punicion pour des hommes qui, prévenus du danger, n'ont vu que leur interêt....... Qu'alloient-ils faire dans cette maudite galère?

Orléans le 25 juillet. - Le département du Loiret est fédéraliste jusqu'aux yeux; le district est mauvais, et ces deux corps administratifs, trop lâches pour lever l'etendard de la révolte, cherchent à nous affamer, et à établit une seconde petite Vendée, dans les communes qui environnent Orléans: mais la municipalité est excellente; j'en suis inséparable, et nous déjouons tous les complots. Le 19e. régiment de chasseurs, ci-devant Rosental, se conduit fort bien; le chef nommé d'Hingue est partiote et bon militaire. Le 16e. régiment de chasseurs à cheval est arrivé en grande partie, mais debourvu de tout. Je leur ai fait donn't tous les seconts que l'humanité, leur bonne conduite et mon devoir m'imposoient. J'ai fair mettre en état d'arrestation provisoire trois on quatre officiers qui sont fauteurs et complices de ce traître Wimpfen, J'en rends compte au ministre de la guerre, et la loi prononcera sur eux.

Nous avons reçu un échec assez considérable dans la Vendée, mais nous avons sauvé l'artillerie; et je sais à n'en pouvoir douter,

que nous allons avant peu prendre notre re-

Je fais arrêter tous les soldats fuyards; je les fais mettre en prison, et le lendemain reconduire à Tours par la gendarmerie nationale. Hier, on en a arrêté un qui avoit sur lui un ordre signé le chevalier d'Autichamp, au nom de Lous XVII. Pour celui là, il sera conduit à Paris.

Je suis fort content du ministre de la guerre et de ses adjoints, et il n'y a que des traîtres qui puissent le tronver inepte ou perfide. Vous pouvez imprimer cet article en toutes lettres, ainsi que les autres.

Stgné Charles de Hesse, Général de division. Jac

cul

OU

S

au

dra

aut

OII

sen

Syl

par

de

ne

qu

na

rer

de

na

pri

Pat

de

ma

ch

c'e

ho

me

la

m

va

sei

du

pe

m

to

lui

De Luxeuil — La municipal té de cette ville vient de mettre en état d'arrestation une femme qui, d'après ses papiers, paroît appartenir à la famille ci-devant royale : elle s'appelle Amèlie-Gabrielle-Stéphanie-Louise de Bourbon, fille légitimée de feu-ci devant prince de Conty. Cette ci-devant princesse se trouvoit dans la détresse la plus affreuse. On assure qu'elle fut arrachée de la maison paternelle et conduite à l'extrémité de la France, puis mariés sous le nom d'Anne-Louise-Françoise Delorme, à Aulairee Louis Boller. Cette femme foit l'élève de J. J. Rousseau. Ses infortunes ont intéressé tous les cœurs sensibles.

Paris. — On a agité aux Jacobins de ne plus mettre entre les mains d'une administration intéressée les charois de l'armée sans le cautionnement de cent mille écus. Ce cautionnement qu'on exige est très impolitique et aristocratique. Il n'y a que les tiches qui puissent offrir un pareil cautionnement; or à coup sûr un homme riche n'est pas républicain; il faut donc faire rapporter le décret, ne confier les administrations intéressées qu'à des républicains reconnuts sous la responsabilité de leur civisme, et commuer le cautionnement en une peine afflictive et corporelle. D'ailleurs, qu'est-ce qu'un cautionnement de cent mille écus pour une compagnie qui, comme celle d'Espagnac gagne un million par jour.

S Comme Marat ne peut être admis aux honneurs du Panthéon que dans 20 ans, la société républicaine révolutionnaire a proposé aux Jacobins d'ériger dans la place de la Fraternité en face du Palais national, aux frais des Sansculoites une obélisque où seront appendus les ouvrages de Marat.

Suite de la description de la Fête du 10 août. Cinquième et dernière Station.

Enfin, la seme. et dernière station aura lieu au Champ de Mars. Avant d'y entrer, on rendra un hommage éclatant à l'egalité par un acte authentique et nécessaire dans une republique, on passera sous un portique dont la nature seule semblera avoir fait tous les frais; deux Thermes, symbole de l'égalité et de la liberté, ombrages par un épais feuillage, séparés et en face l'un de l'autre, tiendrout à une distance proportionnée, une guirlande tricolore et tendue, à laquelle sera suspenda un vaste niveau, le niveau national; il planera sur toutes les têtes indistinctement : orgueilleux, vous courbetez la tête.

Arrivés dans le Champ de Mars, le président de la convention nationale, la convention nationale, les 86 commissaires des envoyés des assemblées primaires, les envoyés des assemblées primaires monteront les dégrés de l'autel de la patrie. Pendant ce tems, chacun ira attacher son offrande au pourtour de l'antel, les fruits de son travail, les instrumens de son métier ou de son art. C'est ainsi qu'il se trouvera plus magnifiquement paré que par les emblemes recherchés d'une futile et insignifiante peinture, c'est un peuple immense et laborieux qui fait hommage à la patrie des instrumens de son métier, avec lesquels il fait vivre sà femme et ses enfans. Cette cérémonie terminée, le peuple se rangera autour de l'antel : là, le président de la convention nationale ayant déposé sur l'antel de la patrie rous les actes de recensement des votes des assemblées primaires, le vœu du peuple français sur la constitution, sera proclamé en présence de tous les envoyés du souverain, et sous la voute du ciel. Le penple fera serment de la défendre jusqu'à la mort; une salve générale annoncera cette su-blime protestation: le serment fait, les com-missaires des assemblées primaires s'avance-ront vers le président de la convention; ils lui remettront chacun la portion du faisceau qu'ils ont porté à la main tout le tems de la marche; le président s'en saisira; il les ras-

s - t e e e s - e e e

semblera toutes ensemble, avec un ruban tricolot, puis il remettra au peuple le faisceau
éttoitement uni, en lui représentant qu'il sera
invincible s'il ne se divise pas; il lui remettra aussi l'arche qui renferme la constitution;
il prononcera à haute voix: Peuple, je remets
le dépôt de la Constitution sous la sauve-garde
de toutes les vertus. Le peuple s'en emparera
respectueusement; il les portera en triompho,
et des baisers fraternels mille fois répétés termineront cette scène nouvelle si touchante et
si belle.

Citoyens, n'oublions pas les services glorieux qu'ont rendus à la patrie nos frères morts pour la défense de la liberté.

Après avoir confondu nos sentimens mutuels dans de tendres embrassemens, il nous teste un devoir sacré à remplir, celui de célébrer par des hymnes et des cantiques le trépas glorieux de nos frères.

Le president de la convention nationale remettra au peuple l'urne cinéraire, après l'avoir
couronnée de lauriers sur l'autel de la patrie.
Le peuple majestueusement s'en empatera; il
ira la déposer dans l'endroit désigné pour y
être élevé par la suite uns superbe pytamide.
Le terme de toutes ces céremonies sera un
banquet frugal : le peuple assis fraternellement
sur l'herbe et sous des tentes prariquées à cet
effet au pourtour de l'enceinte, confondra avec
ses frètes la nourriture qu'il auta apportée.
Enfin il sera construit un vaste théâtre où seront
représentés, par des pantomines, les principaux
événemens de notre révolution.

Indépendamment du décret que vous avez tendu pour le traitement et de toute, et du sejour à Paris, des envoyés des assemblées primaires, il sera pourvu par la municipalité, au logement des envoyés des assemblées primaires; l'honneur d'exercer envers eux les droits sacrés de l'hospitalité sera reservé aux citoyens estimés par leurs sections pour être les plus vertueux, ou qui auront rendu le plus de services à la révolution. Comme ceux la sont souvent les plus indigens, il leur sera accordé une indemnité honorable, pour qu'ils puissent mieux accueillir leur hôtes; tous également doivent recevoir cette indemnité. Le portique de la maison qu'habitera un envoyé des assemblées primaires, sera décoré de guirlandes de chêne.

Ces maisons seules jouiront de cet honneur. Toutes les autres auront seulement, ainsi que celle-ci, une flamme tricolore sur le comble.

§ On a proposé aux Jacobius de n'admettre à l'honneur de recevoir les citoyens des assemblées primaires, qui viendront pour la Fédération du 10 Août, que les citoyens qui auront passés à la censure d'une commission nommée à cet effet. Il faudra être d'un civisme épuré, et l'on ne pourra en loger qu'un à la fois.

CONVENTION NATIONALE.

[PRÉSIDENCE DE DANTON.]

Addition à la Séance d'hier.

Un ci-devant noble condamné à mort par le tribunal du pas de Calais séant à Arras, pour avoir mis en circulation de faux assignats, étoir parvenu à s'échapper par une cheminée, et ettoit par la ville; l'administration en fit fermer les portes, et publia que quiconque receleroit ce scélérat, seroit puni; vers l'entrée de la nuir, il s'adresse à un jeune-homme qu'il prie de lui donner un refuge pendant quatre jours, et lui présente deux corsets. Le jeune-homme accepte et le mene chez un des meilleurs répul·licains qui le livre à la justice. On decrète une mention honorable du jeune-homme et on ordonne au tribunal de cassation de s'occuper de cette affaire.

Le ministre de la marine est autorisé à faire marquer et exploiter dans les forêts nationales et dans celles appartenantes ci-devant aux émigrés, les bois propres aux constructions de la marine.

On accorde 100,000 par an au museum pour achat et transport des monumens des arts.

Le département du Jura est entré dans la coalition du midi; on casse le comité central établi à Lons-le-Saunier; on deffend aux membres de se réunir sons peine de mort, et on ordonne la mise en liberté des braves Patriotes détenus.

Séance du Dimanche 28 Juillet.

On décrète que la fête de l'Unité et de l'Indivisibilité de la République, qui sera célébrée le 10 Août, le sera pareillement dans les armées de terre et de mer, et dans toutes les assemblées primaites à 2 heures après midi et sera annoncée par des salves d'artillerie.

Le choix du général Rossignol pour commandant en chef de l'armée des côtes de la Rochelle est confirmé.

On lit un arrêté des autorités constituées de Caen, qui ont rapporté leur arrêté du 9 Juin dernier, et ont accepté la constitution. Elles font convoquer les assemblées primaires et mettre en liberté Romme et Prieur, députés. On passe à l'ordre du jour.

Sur l'adresse de la société populaire d'Auxerre on décrète que toutes les bannières données à la première fédération de 1790, seront brûlées dans le chef-lieu de chaque département, le 10 Août.

Tous les citoyers qui conservent encore les croix de St. Louis seront tenus de les rapporter au plus tard le 10 Août, sous peine d'être regardés comme suspects et traités comme tels.

Le département de la Meurthe qui avoit adhéré aux arrêtés pris par les départemens insurgés, les rapporte.

de

ne

de

COI

cla

i'e

ma

ob

On lit une lettre de Lyon du 24 Juillet de Royer et Brunel, représentans du peuple, qui avoient été arrêtés. Ils annoncent que la constitution a été acceptée unanimement par les assemblées primaires de Lyon. Les administrateurs reconnoissent leur erreur et protestent de maintenir la liberté et l'indivisibilité de la répablique. Ils ont été remis en liberté, et tout Lyon se réunir à la convention. Les administrateurs écrivent eux-mêmes et présentent leur rétractation.

Ces pièces sont renvoyées au comité de salut public.

Les pétitionnaires sont admis : un vient dénoncer Custines.

On souscrit à Paris au bureau de ce journal boulevard de la porte Saint-Martin, à celle Saint-Denis No. 3. Le prix de l'abonnement de ce papier nouveile, le moins cher de tous est de 28 livres 10 sois pour l'année 15 lv. pour six mois 7 livres 10 sols pour trois mois, et pour deux mois en envoyant un affignat de cent sols.